

Jeudi 5 novembre 2020

## **Conseil d'administration du 04/11/2020**

Un conseil d'administration de l'OPT-NC, présidé par Yoann Lecourieux, s'est réuni le mercredi 4 novembre 2020 à la direction générale.

Parmi les délibérations approuvées et les notes présentées, on retiendra la remise de dons de matériel informatique à divers organismes et associations ainsi que l'évolution des tarifs des services postaux ainsi que ceux des télécommunications.

**Dons de matériel informatique à divers organismes et associations** (page 2)

**Evolution des tarifs et services des télécommunications** (page 4)

**Evolution des tarifs et services postaux** (page 5)

## **Dons de matériel informatique à divers organismes et associations**

L'OPT-NC réalise, depuis plusieurs années déjà, de nombreuses actions qui entrent dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et contribuent aux enjeux de développement durable.

**Favoriser l'économie circulaire, c'est s'inscrire dans cette démarche.**

**Ainsi la collecte, le tri et la redistribution systématiques des matériels informatiques réformés aux associations qui en font la demande font partie intégrante de la politique RSO menée par l'OPT-NC.**

**Aujourd'hui l'office entend aller un peu plus loin et étendre sa démarche en réinjectant les composants exploitables des matériels hors d'usage dans un cycle vertueux d'économie circulaire.**

L'OPT-NC opère annuellement des remplacements de matériels auprès de ses agences et directions opérationnelles en vue de dépannage à la suite de constats de dysfonctionnements ou en raison d'une mise à niveau de matériels devenu obsolètes au regard des besoins métiers.

Les équipements réformés qui ne sont pas hors d'usage, sont ensuite généralement mis aux enchères par l'OPT-NC. Pour les matériels hors d'usage, auparavant l'office détruisait les équipements sans tri préalable. Dorénavant les composants sont triés et récupérés afin d'être eux aussi redistribués.

Ainsi les associations qui en ont fait la demande et en fonction des matériels actuellement disponibles au sein de l'office, se verront remettre sous forme de dons, du matériels informatiques réformés ainsi que des composants hors d'usage aujourd'hui stockés.

### **Association Témoignage d'un passé**

Partenaire de longue date, l'OPT-NC accompagne l'association depuis plusieurs années dans le cadre du développement de son activité numérique. L'office a ainsi participé au financement de la création du site web de l'association, puis de la création de la visite virtuelle du site de Nouvelle et des cellules reconstituées. En 2019, l'office a également fait dons de 8 casques virtuels reformés, ainsi que 8 de plus en 2020 afin de permettre aux visiteurs de faire de cette visite virtuelle une expérience réaliste.

Cette année, l'association se verra remettre un ordinateur fixe complet, leur permettant la promotion de leur site internet.

### **Association Jet-Lig - Lycée Jules GARNIER**

Dans le cadre d'un projet mené avec les étudiants de BTS Electrotechnique et assistant technique d'ingénieurs, qui consiste à équiper l'école de Matarisu, sur la côte est d'Efate au Vanuatu, de salles informatiques alimentées par le biais d'une installation solaire, Mr Marc Barbier, enseignant de génie électrique au lycée Jules GARNIER, se verra remettre 10 ordinateurs fixes complets.

### Direction diocésaine de l'école catholique (DDEC)

Le lycée professionnel Marcelin Champagnat et le lycée Anova envisagent la rénovation de leurs parcs et l'équipement de salles informatiques. Exprimant un fort besoin en matériels informatiques divers, plus d'une soixantaine d'ordinateurs fixe et de composants ainsi que 3 ordinateurs portables et 7 tablettes leur seront remis.

### Association les acacias

2 ordinateurs complets seront remis à l'association les acacias, les leurs ayant été rendus défectueux par suite d'une avarie électrique.

### Association Mont-Dore Jeunesse Multimédia

Lauréate de l'appel à projets numérique du gouvernement de déploiement de produits ou services à destination des populations et des entreprises de la Nouvelle-Calédonie dans un contexte de confinement généralisé lié au COVID-19, l'association est porteuse du programme NUMÉRIQUE SOLIDAIRE, réalisant du reconditionnement de matériel informatique.

Ce programme a pour objectif de réduire la production des déchets d'équipements électriques et électroniques à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, tout en luttant contre la fracture numérique.

L'OPT-NC remettra à l'association divers composants de matériels hors de service leur permettant le reconditionnement d'ordinateurs en état de marche, mis à disposition d'association ou vendu à bas prix.

## Evolution des tarifs et services télécoms

### Principales mesures à retenir pour les clients Professionnels

La vocation de l'OPT-NC d'aménageur et développeur de la Nouvelle-Calédonie est déclinée, d'un point de vue marketing, autour de deux axes stratégiques majeurs :

- adapter la politique tarifaire de l'OPT-NC au plus grand nombre conformément à ses engagements ;
- assurer l'accessibilité de ses services sur la totalité du territoire et auprès de l'ensemble des populations, dans les mêmes conditions tarifaires (péréquation géographique).

Les mesures approuvées par le conseil d'administration ont proposé de faire évoluer certains services dans le domaine des télécommunications.

### Evolution de l'offre d'envoi de SMS en nombre pour les clients professionnels

Depuis 2009, l'OPT-NC met à disposition de ses clients professionnels différents services de SMS comme :

- la mise en place de numéros courts surtaxés pour l'organisation de jeux et de services par SMS (offres de Kiosques SMS avec différents niveaux de surtaxe) ;
- la réalisation de campagnes de communication ou d'information via l'envoi en masse de SMS (offre push SMS).

Les principaux clients de la plateforme SMS sont les fournisseurs de contenus (FDC) qui proposent des campagnes d'envoi de SMS en nombre ou l'organisation de jeux pour leur propre compte ou celui de leurs clients finaux.

Les évolutions de l'offre d'envoi de SMS en nombre consistent en :

- la **création d'un numéro court « stop sms »** permettant aux FDC de se conformer aux recommandations CNIL en proposant un numéro de désabonnement à leurs clients qui souhaitent effectuer des campagnes commerciales par SMS, en inscrivant la mention « STOP au XXXX » en fin de SMS. Leurs clients pourront envoyer un SMS au numéro indiqué en fin de message pour demander à être retiré de cette liste de diffusion.
- la **création d'un push SMS au format alphanumérique** permettant aux émetteurs de SMS de transformer leur numéro d'envoi par leur nom d'usage ex : 1000 remplacé par Svce Client OPT ;
- la **création d'un numéro vert SMS** permettant aux titulaires du numéro de prendre en charge le coût des SMS envoyés par leurs clients vers ce numéro court.
- la **modification de la clé de reversement des SMS surtaxés pour les FDC** : le chiffre d'affaires des FDC se compose pour partie par le reversement des montants perçus par l'OPT-NC sur les SMS surtaxés qui sont générés par les clients des FDC. Pour augmenter l'attractivité commerciale de la gamme d'envoi de SMS en nombre, L'OPT-NC réduit donc la part de son chiffre d'affaires de 40% à 30% faisant évoluer la clé de reversement en faveur des FDC (part FDC : 70%, part OPT-NC : 30%).

**Ces mesures prendront effet à compter du 1er janvier 2021, sauf celle concernant les numéros verts SMS qui aura lieu au 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

## Création de l'offre de Liaison Celeris Ethernet 10Gb/s (LCE)

Gamme phare du catalogue des offres télécoms à destination des professionnels, l'offre Célérís Ethernet offre un service sur mesure et haut de gamme permettant aux entreprises calédoniennes qui fonctionnent avec plusieurs sites distants (une maison mère, des filiales, un entrepôt, un réseau de points de vente, etc) d'établir une interconnexion entre deux extrémités distinctes (offre LCE « point à point ») ou plusieurs (offre LCE « Multipoints »), à débit symétrique et garanti.

Actuellement, les débits proposés vont de 2Mb/s à 1Gb/s.

Face à l'évolution des usages et aux besoins grandissants des clients professionnels en termes de bande passante, la gamme des LCE « point à point » propose désormais un nouveau débit à 10Gbits/s.

**Cette mesure prendra effet à compter du 1er janvier 2021.**

## Evolution des tarifs et services postaux

### Principales mesures à retenir pour l'ensemble des Calédoniens

L'OPT-NC, au travers du code des postes et des télécommunications, a pour vocation de garantir un service public postal de qualité dans le respect des principes d'égalité, de continuité, de neutralité et d'adaptabilité.

**Parmi les défis majeurs à relever, le secteur postal de l'OPT-NC se doit :**

- d'anticiper la baisse du volume courrier en adaptant le système de distribution actuel en fonction de l'évolution des usages ;
- de réduire les coûts de distribution, en adaptant les tournées de distribution et en optimisant les processus ;
- de réfléchir à l'évolution du métier de facteur et engager des initiatives de partenariats ;
- de formuler une réponse précise aux attentes des clients en matière de qualité de services et tarifs associés.

**Plusieurs évolutions structurantes se sont engagées :**

- la stratégie de distribution postale avec l'optimisation du réseau de distribution et la simplification du parcours client postal.
- la mise en place d'un plan d'augmentation de l'affranchissement dans la lignée des pratiques internationales ;
- l'arrivée du facteur connecté avec l'utilisation de services en mobilité.

### Evolution du Postimpact : Simplifier l'offre et la rendre plus attractive

Le Postimpact est une offre d'envoi de courriers, adressés nominativement à un destinataire, déposés en nombre et dont le contenu est identique ou avec un fond de texte commun en cas de personnalisation. Cette offre se caractérise par des grilles tarifaires différenciées affichant 56 tarifs regroupés sur 7 tranches de poids ; à titre de comparaison, l'affranchissement en local présente 5 tranches de poids.

La multiplicité des tranches de poids de l'offre Postimpact n'est plus pertinente au regard du peu de volume déposé sur les tranches supérieures à 500g (0,4% du volume) et peu cohérente par rapport à la grille de l'affranchissement courrier.

De plus, les dépôts non routés représentent un flux marginal qui ne justifie pas 28 tarifs associés.

Afin de simplifier la grille tarifaire, il a été décidé de :

- fusionner les tranches de poids de 501g à 1 000g et 1 001 à 2 000g ;
- supprimer les grilles tarifaires « dépôts non routés » pour une tarification unique (20 F.CFP par objet en supplément des tarifs POSTIMPACT) ;
- baisser les tarifs des tranches de poids supérieurs à 250g.

**Cette mesure prendra effet à compter du 1er décembre 2020.**

**Grilles actuelles**

Dépôts routés				
Jusqu'à 20 g	80	70	65	60
De 21 à 50 g	130	120	100	90
De 51 à 100 g	210	180	160	140
De 101 à 250 g	370	330	290	260
De 251 à 500 g	700	610	530	440
De 501 à 1 000 g	920	800	690	570
De 1 001 à 2 000 g	1 120	980	840	700

Dépôts routés				
Jusqu'à 20 g	100	90	85	80
De 21 à 50 g	170	150	130	120
De 51 à 100 g	270	230	210	180
De 101 à 250 g	480	420	370	330
De 251 à 500 g	900	780	680	570
De 501 à 1 000 g	1 180	1 030	890	730
De 1 001 à 2 000 g	1 440	1 260	1 080	900

Dépôts routés				
Jusqu'à 20 g	120	110	100	90
De 21 à 50 g	200	180	150	140
De 51 à 100 g	320	270	250	210
De 101 à 250 g	560	490	430	390
De 251 à 500 g	1 050	910	790	670
De 501 à 1 000 g	1 380	1 200	1 040	850
De 1 001 à 2 000 g	1 680	1 470	1 260	1 050

Dépôts non routés				
Jusqu'à 20 g	100	90	80	70
De 21 à 50 g	150	130	120	100
De 51 à 100 g	230	200	180	160
De 101 à 250 g	390	350	310	270
De 251 à 500 g	750	660	560	480
De 501 à 1 000 g	960	850	750	620
De 1 001 à 2 000 g	1 190	1 050	910	770

Dépôts non routés				
Jusqu'à 20 g	130	120	100	90
De 21 à 50 g	190	170	150	130
De 51 à 100 g	300	260	230	210
De 101 à 250 g	500	450	400	350
De 251 à 500 g	960	850	720	620
De 501 à 1 000 g	1 230	1 090	960	800
De 1 001 à 2 000 g	1 530	1 350	1 170	990

Dépôts non routés				
Jusqu'à 20 g	150	140	120	110
De 21 à 50 g	220	200	180	150
De 51 à 100 g	350	300	270	250
De 101 à 250 g	580	530	470	410
De 251 à 500 g	1 120	990	840	720
De 501 à 1 000 g	1 440	1 270	1 120	930
De 1 001 à 2 000 g	1 790	1 580	1 370	1 160

**Nouvelles grilles**

Dépôts routés				
Jusqu'à 20 g	80	70	65	60
De 21 à 50 g	130	120	100	90
De 51 à 100 g	210	180	160	140
De 101 à 250 g	370	330	290	260
De 251 à 500 g	520	460	400	360
De 501 à 2 000 g	670	590	520	470

Dépôts routés				
Jusqu'à 20 g	100	90	85	80
De 21 à 50 g	170	150	130	120
De 51 à 100 g	270	230	210	180
De 101 à 250 g	480	420	370	330
De 251 à 500 g	660	580	510	460
De 501 à 2 000 g	820	720	630	570

Dépôts routés				
Jusqu'à 20 g	120	110	100	90
De 21 à 50 g	200	180	150	140
De 51 à 100 g	320	270	250	210
De 101 à 250 g	560	490	430	390
De 251 à 500 g	780	690	610	550
De 501 à 2 000 g	980	860	760	680

**Droit divers**

En supplément des tarifs POSTIMPACT, le routage des dépôts (par objet) : 20 F CFP

**Contact presse**
**Camille DUMARTY**

Chargée de communication externe

26.82.38 / 82.77.67

[camille.dumarty@opt.nc](mailto:camille.dumarty@opt.nc)